

No de résolution
ou annotation

Province de Québec
MRC Athabaska
Municipalité de Saint-Valère

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue lundi le 4 avril
2022 à la salle municipale située au numéro 2 de la rue du Parc Saint-Valère

Sont présents:	Monsieur Guy Dupuis	Siège 1
	Monsieur Éric Morissette	Siège 3
	Madame Nadia Hébert	Siège 4
	Madame Joséane Turgeon	Siège 5
	Madame Claudia Quirion	Siège 6

Président de la séance : Jacques Pepin, Pro-maire

Secrétaire adhoc de la séance: Annick Girouard

97-2022

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire par intérim, Jacques Pépin, constate le quorum et déclare la
séance ouverte à 20h05

98-2022

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour
et s'en déclare satisfait.

En conséquence,
Il est proposé par madame Claudia Quirion
appuyé par monsieur Éric Morissette
et résolu

QUE l'ordre du jour est adopté tel que lu.

Adoptée à l'unanimité

99-2022

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 14 MARS 2022

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du procès-verbal
du 14 mars dernier;

En conséquence,
Il est proposé par monsieur Guy Dupuis
appuyé par madame Joséane Turgeon
et résolu

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 14 mars 2022 est accepté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

100-2022

4.1 ADOPTION DES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des comptes payés et à payer du mois de mars 2022;

En conséquence,
Il est proposé par madame Joséane Turgeon
appuyé par monsieur Éric Morissette
et résolu

QUE les comptes du mois de mars 2022 au montant de 182 755,20 \$ sont acceptés tels que présentés.

Adopté à l'unanimité

101-2022

4.2 EMBAUCHE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT QUE le poste de directrice générale et greffière-trésorière à la municipalité de Saint-Valère est à pourvoir depuis le 10 mars dernier;

En conséquence,
Il est proposé par madame Claudia Quirion
appuyé par madame Nadia Hébert
et résolu

QUE le Conseil embauche madame Carole Pigeon au titre de directrice générale et greffière-trésorière par intérim pour un délai indéterminé et/ou jusqu'à ce que le poste soit comblé;

Adopté à l'unanimité

102-2022

4.4 AJUSTEMENT DE SALAIRE DE L'ADJOINTE ADMINISTRATIVE

CONSIDÉRANT l'absence d'un directeur général au sein de la municipalité de Saint-Valère;

CONSIDÉRANT QUE la charge de travail est augmentée drastiquement au seuil du poste d'adjointe administrative;

En conséquence,
Il est proposé par Nadia Hébert
appuyé par Éric Morissette
et résolu

QUE le salaire de l'adjointe administrative soit majoré de 10% et ce à compter du premier jour d'absence et du départ de la directrice générale;

QUE ce pourcentage sera retiré au salaire de l'adjointe administrative lorsque le poste de direction sera comblé.

Adopté à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

103-2022

4.5 OUVERTURE DES PROCÉDURES ÉLECTORALES MUNICIPALES AU POSTE DE MAIRE

CONSIDÉRANT QUE le poste de maire est libre depuis le 10 mars dernier;

JE, Carole Pigeon, **DÉCLARE** de par mon serment d'office,

QUE le poste de maire est libre et qu'une procédure d'élection est déposée en ce jour.

104-2022

4.6 ADOPTION DU RÈGLEMENT 390-2022 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 2 449 612 \$

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été déposé le 14 mars par monsieur Éric Morissette concernant le règlement numéro 390-2022 décrétant un emprunt de 2 449 612 \$ et une dépense de 2 449 612 pour la réfection du 11^e Rang;

En conséquence,

Il est proposé par madame Nadia Hébert appuyé par monsieur Guy Dupuis et résolu

QUE le règlement, tel que publié lors de l'avis de motion du 14 mars dernier, entre en vigueur conformément à la loi à compter de ce jour.

Adopté à l'unanimité

105-2022

4.7 INFOTECH – BANQUE D'HEURES

CONSIDÉRANT l'urgence d'agir dans une période difficile au sein de l'administration;

CONSIDÉRANT le besoin d'obtenir de l'aide de la firme informatique Infotech pour le logiciel Sygem;

En conséquence,

Il est proposé par madame Joséane Turgeon appuyé par madame Claudia Quirion et résolu

QU'UNE banque de 14 heures soit achetée auprès d'Infotech au coût de 1 147,45 \$ et dont les heures peuvent être reportées à une année ultérieure si non utilisé.

Adopté à l'unanimité

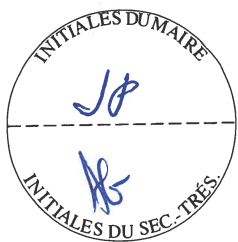
106-2022

5.2 DISTRIBUTION DU COMPOSTE LE 21 MAI 2022

CONSIDÉRANT QUE les citoyennes et citoyens de Saint-Valère participent favorablement au compostage, au recyclage et à la diminution constante des déchets;

En conséquence,

Il est proposé par madame Claudia Quirion



No de résolution
ou annotation

appuyé par monsieur Éric Morissette
et résolu

QUE la journée du 21 mai 2022 permettra à toutes et tous de venir chercher du compostage jardinier au Pavillon intergénérationnel et ce, tout à fait gratuitement.

Adopté à l'unanimité

107-2022

5.3 LUMIÈRE DE RUE VER LES PRODUITS DEL

ATTENDU QU'IL est de plus en plus conseiller de se tourner vers l'éclairage au DEL pour des économies majeures mais aussi pour la protection de l'environnement;

En conséquence,
Il est proposé par madame Nadia Hébert
appuyé par monsieur Guy Dupuis
et résolu

QUE la Municipalité se penchera sur les possibilités d'obtenir des subventions et des programmes qui aideront à embarquer vers le changement des luminaires de rues pour une proposition vers le DEL;

QUE le Conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière par intérim à débiter le changement dès ce jour vers les lumières au DEL et lui donne plein pouvoir pour trouver les subventions et programmes qui aideront la Municipalité dans les dépenses à venir.

Adopté à l'unanimité

108-2022

5.4 OUVERTURE DES SOUMISSION POUR DE LA PIERRE

CONSIDÉRANT QU'UN appel d'offre a été placée pour de la pierre en l'année 2022;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture de soumission a été faite le jeudi 10 mars 2022 à 10 h 31 devant madame Annick Girouard et monsieur Yvan Verville;

CONSIDÉRANT QUE seule la carrière, P.C.M. Carrière Inc. a déposé une soumission;

En conséquence,
Il est proposé par madame Joséane Turgeon
appuyé par madame Nadia Hébert
et résolu

QUE Carrière P.C.M. Inc est choisi par le Conseil pour l'année 2022 comme fournisseur selon le devis et soumission présentés;

QUE le prix pour de la pierre MG20 est de 13,90 \$ la tonne, MG56 est de 14,65 \$ la tonne, 100-200 pierre est de 17,25 \$ la tonne, la pierre ABS est de 24,15 \$ la tonne et que la matière recyclable (asphalte et béton) est de 3,68 \$ la tonne plus les taxes applicables au Québec.

Adopté à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

109-2021

6.1 REMERCIEMENT À MADAME HÉLÈNE PROVENCHER

CONSIDÉRANT le dévouement bénévole de madame Hélène Provencher au sein de la Municipalité depuis plusieurs années;

En conséquence,
Il est proposé par madame Joséane Turgeon
appuyé par monsieur Éric Morissette
et résolu

QU'UNE journée des bénévoles sera organisée par le Conseil afin de remercier ces gens qui se dévouent personnellement au bien-être des uns et des autres par le bénévolat qu'ils offrent à la bibliothèque et dans diverses sphères de la vie municipale;

QUE madame Hélène Provencher s'est démarqué par son altruisme, son écoute, son dévouement sans compter envers les citoyennes et citoyens depuis plusieurs années;

QUE la Municipalité de Saint-Valère nomme madame Hélène Provencher, bénévole de l'année.

Adopté à l'unanimité

110-2022

6.2 GRATUITÉ – LOCATION DE LA SALLE MUNICIPALE / MONSIEUR FRANÇOIS GARDNER DE LA MRC D'ATHABASKA

ATTENDU QUE la Municipale loue la salle du bureau municipal à coût forfaitaire de 300 \$;

CONSIDÉRANT QUE la demande de monsieur François Gardner, agent de développement des communautés chez la MRC d'Athabaska désire organiser une rencontre pertinente pour en outre la MADA et les organismes qui œuvrent dans la municipalité;

En conséquence,
Il est proposé par monsieur Éric Morissette
appuyé par madame Claudia Quirion
et résolu

QUE la salle municipale lui soit prêtée gratuitement et que la Municipalité prépare un goûter pour accueillir ces organismes et monsieur François Gardner le 4 mai 2022.

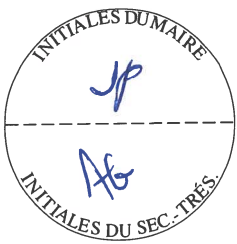
Adopté à l'unanimité

111-2022

6.3 ACTIVITÉS ET ÉVÈNEMENTS – AVRIL 2022

CONSIDÉRANT QUE les prévisions et les dépenses pour le service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire pour le mois d'avril 2022 sont déposés devant le Conseil;

En conséquence,
Il est proposé par madame Claudia Quirion
appuyé par madame Joséane Turgeon
et résolu



No de résolution
ou annotation

112-2022

QU'UN montant de 350 \$ soit accepté comme dépense pour l'activité de chasse aux cocos de Pâques qui se tiendra en avril.

Adopté à l'unanimité

6.4EMBAUCHE – COORDONNATEUR ET ANIMATEURS DE CAMP DE JOUR

Il est proposé par
appuyé par monsieur Guy Dupuis
et résolu madame Claudia Quirion

QUE le Conseil autorise le coordonnateur en loisir, culture et vie communautaire à procéder à l'embauche d'un coordonnateur de camp de jour au taux horaire de 17,50 \$ / heure;

QUE le Conseil autorise le coordonnateur en loisir, culture et vie communautaire à procéder à l'embauche de deux (2) animateurs de camp de jour au taux horaire de 15,50 \$ / heure;

Adopté à l'unanimité

113-2022

6.5NOUVEAU LOGO POUR LE CAMP DE JOUR

ATTENDU QUE le logo du camp de jour à besoin d'être revampé au gout du jour;

Il est proposé par madame Nadia Hébert
appuyé par madame Claudia Quirion
et résolu

QUE le Conseil accepte le nouveau logo et donne l'autorisation au coordonnateur en loisir de procéder.

114-2022

6.6HORAIRE DE TRAVAIL DU COORDONNATEUR EN LOISIR ET VIE COMMUNAUTAIRE

CONSIDÉRANT la nature de l'emploi en titre;

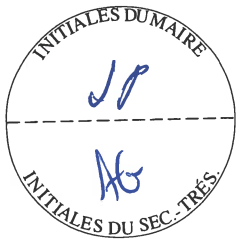
En conséquence,
Il est proposé par monsieur Éric Morissette
appuyé par madame Claudia Quirion
et résolu

QUE le Conseil autorise le coordonnateur en loisir et vie communautaire à travailler selon l'horaire suivant :
30 minutes de repas

Lundi	10 h à 20 h 30
Mardi	10 h à 20 h 30
Mercredi	9 h à 17 h
Jeudi	9 h à 17 h

Pour un total de 35 h semaine.

Adopté à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

115-2022

6.7 FÊTE NATIONALE – PERMIS DE RÉUNION ET UTILISATION DU PARC

CONSIDÉRANT qu'un permis est nécessaire pour des réunions dans le cadre des festivités de la Saint-Jean de Baptiste, le 24 juin;

En conséquence,
Il est proposé par madame Claudia Quirion
appuyé par monsieur Guy Dupuis
et résolu

QUE le Conseil autorise le coordonnateur en loisir, culture et vie communautaire à demander un permis de réunion et de festivités en relation avec le 24 juin de l'année 2022.

Adopté à l'unanimité

116-2002

6.8 PARTENAIRE 12 / 18 – GRATUITÉ DE SOLLICITATION

CONSIDÉRANT QU'IL est obligatoire d'obtenir un permis au montant de 300 \$ pour de la sollicitation dans la Municipalité de Saint-Valère;

CONSIDÉRANT QUE les partenaires 12/18 veulent vendre du pain dans la municipalité afin d'amasser des fonds pour leur activité.

En conséquence,
Il est proposé par monsieur Guy Dupuis
appuyé par madame Claudia Quirion
et résolu

QUE le Conseil de Saint-Valère encourage l'activité et donne la gratuité d'une valeur équivalent au prix du permis de 300 \$ pour l'activité qui aura lieu le mardi 12 avril 2022 de 17h30 à 20h;

Adopté à l'unanimité

117-2002

6.9 DEMANDE DE COMMANDITE POUR LA FÊTE DE LA ST-JEAN

CONSIDÉRANT les coûts qu'engendre la fête de la St-Jean et la préparation des activités;

En conséquence,
Il est proposé par madame Nadia Hébert
appuyé par madame Claudia Quirion
et résolu

QU'UN montant de 750 \$ est accordé au titre de commandite de la municipalité pour les activités de la St-Jean 2022.

Adopté à l'unanimité

118-2002

6.9 COMPTE DE DÉPENSES POUR LES LOISIRS

CONSIDÉRANT les coûts qu'engendrent les préparations des activités qui concernent les loisirs pour l'année 2022;



No de résolution
ou annotation

En conséquence,
Il est proposé par madame Nadia Hébert
appuyé par madame Claudia Quirion
et résolu

QUE la directrice générale et greffière-trésorière prépare une petite caisse au
montant de 200 \$ pour le coordonnateur aux loisirs;

QUE le coordonnateur des loisirs devra soumettre mensuellement un tableau Excel
des dépenses et revenus en relation avec la petite caisse qui lui est remis.

Adopté à l'unanimité

7.1 RAPPORT DU MAIRE

- L'ouverture des soumissions concernant le terre-plein est le 12 avril 13h30.
- En ce qui concerne les démarches concernant les zones inondables, le dossier sera suivi en 2023.
- Rencontre avec la MRC et Gestera pour la récupération des plastiques agricoles. Le projet est à l'étude.

8.1 RAPPORT DU COMITÉ DES LOISIRS – CULTURE – VIE COMMUNAUTAIRE

- La FADOQ a un projet de jeu de Shuffleboard dont une soumission a été déposée par monsieur Gaston Vigneault.
- La FADOQ demande la participation municipale pour produire des photocopies couleurs

8.2 RAPPORT DU COMITÉ DE LA RISI

- Certains problèmes de gestion interne doivent être résolus.

8.3 RAPPORT DU COMITÉ DE LA VOIRIE

- Un rapport mensuel sera dorénavant déposé devant conseil.

8.4 RAPPORT DU COMITÉ DE LA RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- Aucun

PÉRIODE DE QUESTIONS

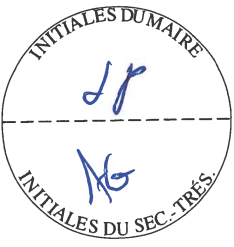
CLÔTURE DE LA SÉANCE.

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour ont été lus;

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis

QUE la séance est levée à 21h20.

119-2022



No de résolution
ou annotation



Jacques Pepin,
Pro-maire



Annick Girouard,
Secrétaire adhoc